

JUIN 2022

# BULLETIN MUNICIPAL

## COMMUNE DE CHORGES



**Sommaire/Service infos** p.2

**Edito du Maire/Focus** p.3

**Dossiers Finances** p. 4-7

**Attractivité du territoire** p.8

**Aménagement/  
Projets majeurs** p.9

**Développement durable/  
Environnement** p.9

**Bilan ARS Qualité de l'eau** p.10

**Solidarité/Enfance/  
Jeunesse** p.11

**Culture** p.12

**Agenda** p. 12

**Les pompiers de Charges** p.12

**MAIRIE DE CHORGES**  
Grande Rue - 05230 CHORGES  
Tél : 04 92 50 60 30  
Fax : 04 92 50 39 28

**HORAIRE ACCUEIL MAIRIE**  
du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h  
mairie@mairie-chorges.fr  
www.mairie-chorges.fr

**Directeur de la publication**  
Christian DURAND

**Rédaction, conception, mise en page**  
Service communication, agents communaux  
et Conseil Municipal

**Crédits photos** : Shutterstock, M.Fourtoul,  
©Hélène Photographie, Norman Lancelot, Naturographe  
**Impression**

Imprimerie de Haute Provence - 1 750 exemplaires





# Édito du Maire

Le bilan financier de l'année écoulée, les orientations budgétaires, et le vote du budget sont des temps forts de la vie de la collectivité. Après 2 ans de crise sanitaire, 2022 aurait dû voir la situation s'améliorer. C'était sans compter sur le conflit actuel en Europe, et sur une inflation très impactante pour notre économie et, par conséquent, pour notre collectivité.

L'attractivité de notre commune est toujours très forte et notre population continue d'augmenter. Il est nécessaire d'étoffer certains services afin d'apporter aux Caturiges les appuis qu'ils attendent. Le nombre d'enfants scolarisés, la fréquentation du restaurant scolaire en hausse constante nous oblige à réfléchir et à améliorer l'organisation mise en place pour la rentrée scolaire de septembre, cela ne sera pas sans conséquence pour les finances de la commune.

La très forte attractivité de nos zones touristiques et en particulier Chanteloube nous amène à sécuriser l'accès au parking des Trémouilles. La Communauté

de Communes de Serre-Ponçon met en place une navette gratuite pendant 6 semaines au plus fort de l'été. De nouvelles places de stationnement ont été créées et 90 places seront payantes sur les 350 disponibles, pendant la période de passage de la navette.

Le Chemin de l'Isle est en train de faire peau neuve avec l'enfouissement de tous les réseaux. Ce sont 10 mois de travaux et je remercie les habitants de ce quartier pour leur patience et leur compréhension face aux nuisances du chantier.

Le prochain gros chantier sera la restauration de l'église Saint-Victor à partir de début 2023.

L'ensemble du conseil municipal remercie les habitants pour leur mobilisation en soutien au peuple ukrainien.

Les élus et les agents sont à votre écoute et nous vous souhaitons un très bel été.



Christian DURAND  
Maire de Chorges

## Focus

# Un été caturige...



## Les concerts des marchés nocturnes !

**Mercredi 13 juillet 2022**

**Les Fabulantes** : duo de chansons françaises décalées

**Mercredi 20 juillet 2022**

**Pop n'Swing** : de la Pop version swing ou l'inverse !

**Mercredi 27 juillet 2022**

**Piel Canela** : les 5 musiciens jouent une musique vivante, vibrante aux sonorités chaleureuses de la rumba et de la fusion flamenca !

**Mercredi 3 août 2022**

**Bellevue Swing trio** : Marcel Prévot à la guitare et Olivier Bouisse, à la contrebasse, invitent Arnaud Baschieri au violon : ensemble ils explorent le jazz en gardant à l'esprit qu'il faut que ça swingue aussi !

**Mercredi 10 août 2022**

**Cao Laru** : le groupe voyageur franco-argentino-brésilien parle des différentes formes de liberté dans leur troisième album « Libre ». Il a tourné dans plus de 20 pays en Europe et en Amérique Latine et s'arrête à Chorges cet été !

**Mercredi 17 août 2022**

**Angel's band trio** : une voix élastique, une présence fluide, Angèle Charrier accompagnée de deux musiciens, touche par son énergie délicate et son groove acoustique.

**Mercredi 24 août 2022**

**Compagnie Les petits détournements « Même dans le brouillard »** : en clôture des marchés nocturnes caturiges, une déambulation circassienne et musicale burlesque ! En partenariat avec l'Association des Commerçants de Chorges.

# Le vote du budget 2022

Le **Budget Primitif** constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il s'agit d'un **acte juridique** qui prévoit et autorise des dépenses et des recettes.

Pour rappel, les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget.

D'un côté, la **section de fonctionnement** assure la **gestion quotidienne** et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année.

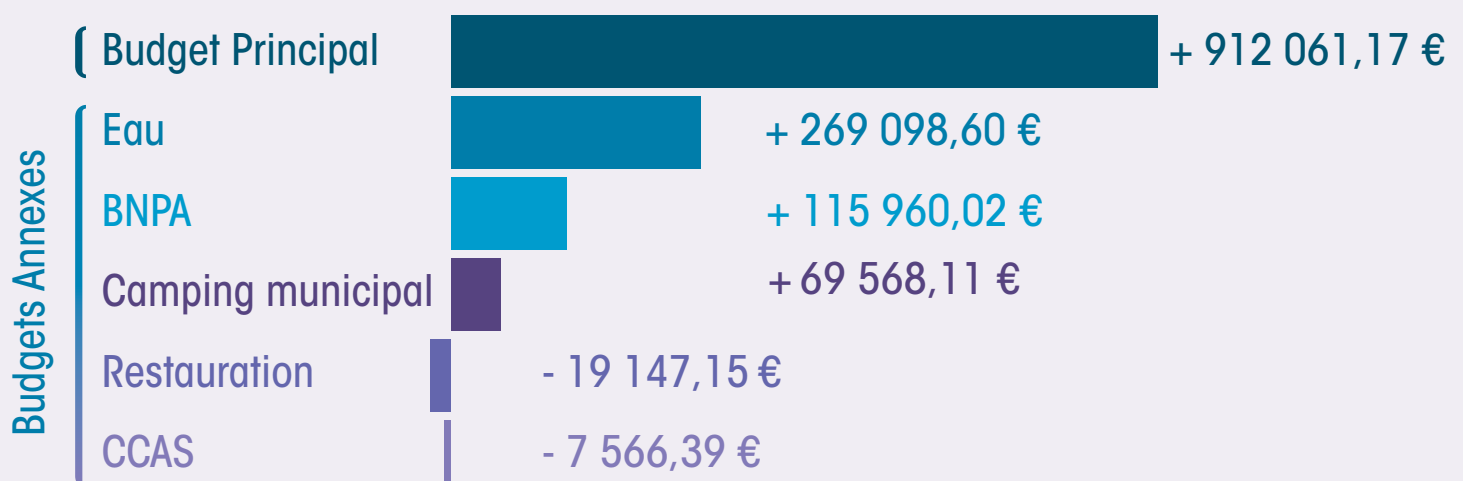
La **section d'investissement**, quant à elle, **prépare l'avenir**. Elle est liée aux projets qui feront varier durablement la consistance du patrimoine de la collectivité.

Notre priorité reste avant tout de **faciliter la vie de tous** en y intégrant la notion de **bien-vivre et de proximité**.

## Comptes administratifs 2021

### Fonctionnement et investissement avec report

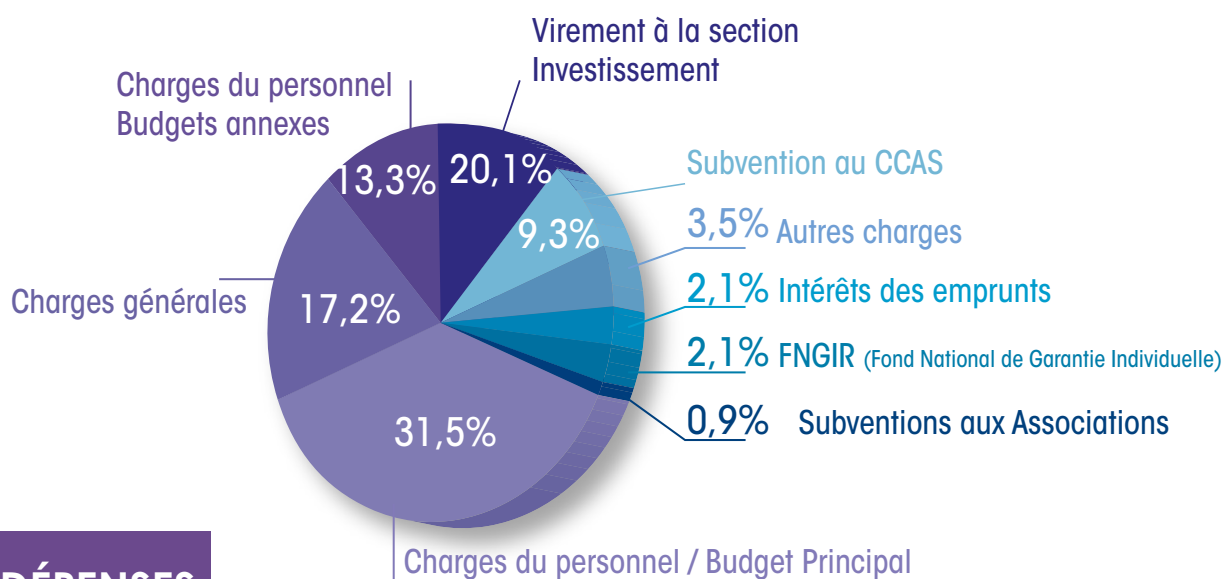
Les budgets 2021 ont été tenus de manière **rigoureuse et responsable**.



# La répartition du budget principal **2022** est la suivante

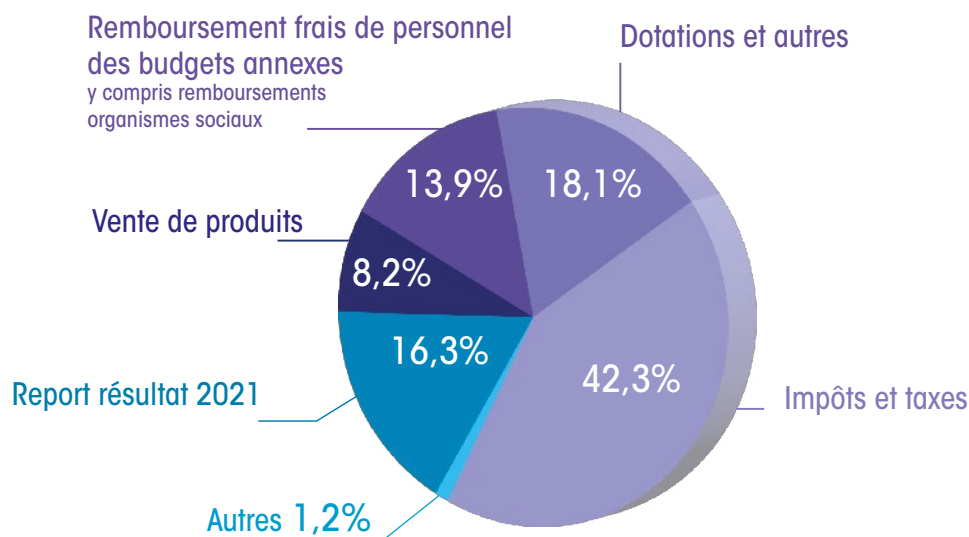
Le budget primitif 2022 a été voté le 14 avril 2022 et se décompose de la manière suivante :

## 1/ Budget fonctionnement **2022** Dépenses de fonctionnement



**TOTAL DÉPENSES**  
**5 606 555,51 €**

## Recettes de fonctionnement



**TOTAL RECETTES**  
**5 606 555,51 €**

## 2/ Budget en investissement 2022

### Dépenses en investissement

Parcours santé	5 502 €	Programme forestier / plantation mélèzes	58 378 €
Zone sportive	4 600 €	Plantation d'arbres en ville	12 450 €
Travaux école	42 600 €	Assistance maîtrise d'ouvrage OTI*	48 997 €
Bâtiments communaux isolation	28 288 €	Cimetière	11 060 €
Aménagement bureaux - informatique	14 751 €	Numérotation des rues	16 800 €
Travaux études, voirie et sécurisation	1 049 801 €	Défense incendie	5 000 €
Acquisition terrain	16 330 €	PLU	29 922 €
Réserve collinaire / barrage Lozerot	35 500 €	Salle des fêtes - toilettes	12 000 €
Étude construction cuisine centrale	13 830 €	Panneaux signalisation	10 500 €
Étude maison de santé pluridisciplinaire	22 244 €	Remboursement emprunt	1 115 926 €
Acquisition véhicules et matériels	90 221 €	Autres dépenses	113 907 €
Festivités	1 600 €		

\*OTI : Office de tourisme intercommunal

**TOTAL DÉPENSES**  
**2 760 207 €**

Charges attire chaque année de nouveaux habitants, séduits par le niveau d'équipements et de services disponibles. Cette évolution, bénéfique à la dynamique de la commune, nécessite de **dimensionner les ressources en conséquence** et donc n'est pas neutre sur le plan financier.

Illustration en quelques chiffres :

- + 650 habitants entre 2008 et 2021
- En 2016, 19 000 heures d'accueil au périscolaire, 36 000 heures en 2021
- Entre 2019 et 2022 : + 40 enfants fréquentant le restaurant scolaire

Ainsi, si la municipalité avait pu jusqu'alors s'abstenir d'actionner le levier fiscal, l'exercice 2022 rend cette évolution indispensable (les recettes générées par les participations des bénéficiaires ne couvrant pas la totalité du coût du service). Les élus ont donc fait le choix d'appliquer une hausse de 3 % aux taxes foncières (bâti et non bâti).

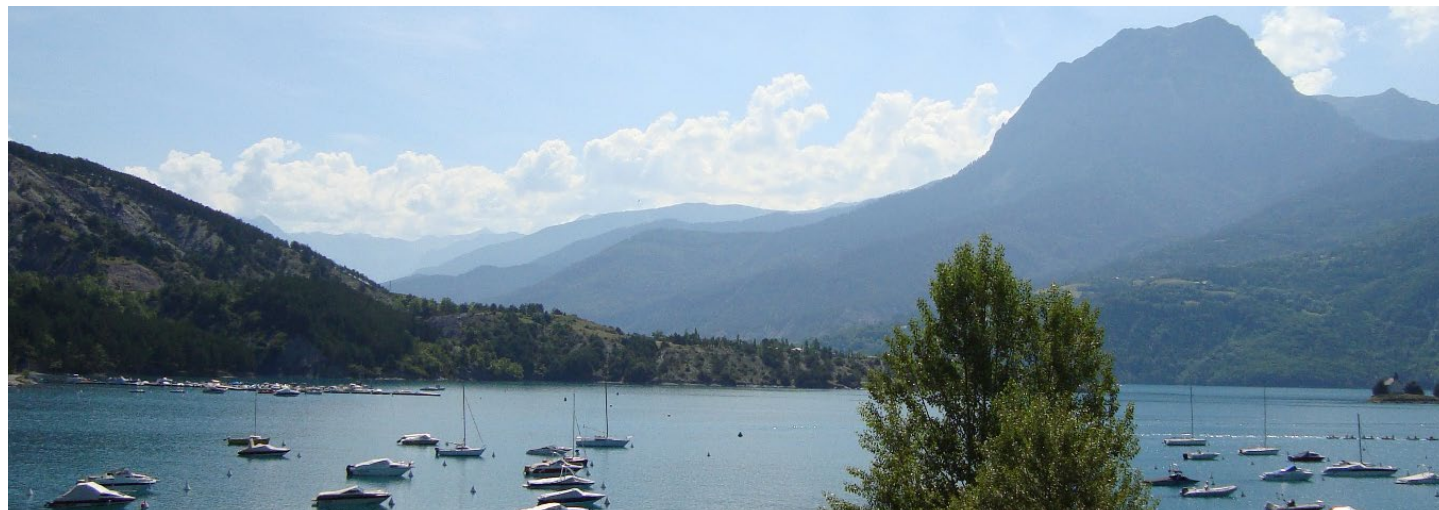
	Taux 2021	TAUX 2022
Taxe foncière sur le bâti	40,22 %	41,43 %
Taxe foncière sur le non bâti	106,63 %	109,83 %



# Recettes en investissement

Subvention RTE / Parcours santé	17 700 €
Subvention État / École numérique	20 072 €
Subvention RTE / Modification chauffage école maternelle	20 556 €
Subvention Département / Four des Lagiers	12 341 €
Subventions RTE- Région-Département / Zone sportive	280 700 €
Subvention Région / Plantation de mélèzes	25 240 €
Subvention Région/ Plantation d'arbres - dispositif arbres en ville	8 465 €
Subvention Département / Maison de santé pluridisciplinaire	9 235 €
Subvention DETR / Enfouissement réseaux chemin Iscles	168 500 €
Subvention Département / Aménagement stationnement Chanteloube	15 000 €
Subvention Région / Église maîtrise d'oeuvre et études	23 198 €
Subvention Région / Aménagement bureaux	7 867 €
Vente terrain ZA Grande Île	228 250 €
Participation pour création voirie réseaux	62 834 €
Vente divers véhicules	5 000 €
Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)	108 000 €
Taxes Aménagement	70 000 €
Virement de la section de fonctionnement	1 125 601 €
Emprunt	490 000 €
Affectation résultat	61 648 €

**TOTAL RECETTES**  
**2 760 207 €**



## Les nouveautés au camping municipal de la Baie Saint-Michel

*Le camping municipal s'oriente vers une approche toujours plus respectueuse de l'environnement : une épicerie de proximité, des plantations d'arbres, l'adhésion à la Ligue pour la Protection des Oiseaux, un nouveau chalet pour les vélos ! Et plein de projets pour les années à venir.*



L'ouverture d'une épicerie va permettre aux campeurs de trouver sur place un dépannage alimentaire, des produits de première nécessité, un dépôt de pain et des articles de plage. L'appel d'offre, lancé par la mairie cet hiver, demandait un approvisionnement en **circuits courts** s'appuyant le plus possible sur les **producteurs locaux**. L'épicerie accueillera ses clients de **fin mai à fin septembre**, après des travaux de mise aux normes des locaux pour un montant de 50 000 € (subvention de l'ADEME).

Avec le soutien de la **Région, une vingtaine de feuillus ont été plantés** et ils complètent les quarante arbres du camping. L'objectif ? Créer davantage d'ombrage et participer au reboisement.

Un jardin potager avec tomates et haricots sera à la disposition des campeurs, comme l'an dernier.

Le camping est devenu **refuge Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)**. Des mangeoires et nichoirs ont été installés. Des plaquettes présentant les oiseaux susceptibles d'être présents sur le site sont mises à disposition de tous.

Un nouveau chalet permet d'accueillir et de sécuriser les vélos des campeurs.

### Des projets pour 2023 / 2024

Dès cet automne un des sanitaires sera complètement rénové et habillé d'un bardage à claire-voie.

L'ossature plastique de la tente marabout laissera la place à une structure en bois.

L'achat de 2 nouveaux chalets et d'un lodge sont aussi au programme.

L'aire de jeux pour enfants sera déplacée et accueillera de nouveaux équipements... dont un bateau de pirate !

De actions et des projets soutenus et réalisés par **l'équipe de 6 personnes (2 permanents et 4 saisonniers)**.

## Fête romaine à Chorges le 2 juillet

*Le samedi 2 juillet, la commune organise une fête romaine. Occasion ludique et festive de découvrir la vie caturige au temps de Rome. Défilés, concours de cuisine romaine, ateliers pour petits et grands, spectacles : une journée placée sous le signe de la curiosité et de l'histoire.*

### Découvrir la vie romaine à Chorges

Le programme débute dès **10 h avec une traversée de César dans la Grande rue**. Suivra, place Lesdiguières, un **concours de cuisine organisé par l'Association des Commerçants** avec élection du meilleur plat... romain bien sûr !

Dès l'après-midi, des spectacles vous seront proposés au parc des Moulettes avec la **découverte d'un camp militaire romain**, ses tentes et ses soldats.

Plein d'activités pour petits et grands : confection du pain militaire romain, découverte d'appareils de mesure, essai de tenues antiques !

Un spectacle clôturera la journée.

### Chorges, ville de passage sur la voie romaine

Chorges est une ville d'accueil et de passage depuis l'Antiquité. D'abord « mansio », c'est-à-dire gîte d'étape situé sur la voie romaine, la ville deviendra une agglomération secondaire gallo-romaine, grâce, notamment, au rôle économique joué par la voie romaine.

Les caturiges sont les héritiers de cette histoire.

Ne ratez pas l'occasion de découvrir ou redécouvrir notre passé et trouver les traces encore présentes aujourd'hui dans nos paysages.



## Le four des Lagiers

Dans un objectif de sauvegarde du petit patrimoine, le four banal des Lagiers a été entièrement rénové à l'automne 2021 par l'entreprise AMAK Alpes, spécialisée en rénovation du patrimoine et bâti ancien.

Ces travaux, d'un montant total de 22 174 € HT, ont été financés à 80 % à parts égales par la Région Sud et le Département des Hautes-Alpes.

L'inauguration a eu lieu le vendredi 17 juin.





# Église Saint-Victor : la restauration

L'Agence AEDIFICIO (architectes du patrimoine) a été missionnée en janvier 2020 par la Commune de Chorges afin de réaliser un **diagnostic architectural et technique** de l'ensemble de l'édifice. Des échanges réguliers avec la DRAC et des investigations complémentaires sur les sols, les peintures et la structure de la tribune ont permis de préciser le parti de restauration général de l'église qui sera mis en œuvre selon 3 tranches fonctionnelles de travaux :

- **Tranche 1 : restauration du clocher** (maçonnerie et pierre de taille) et des intérieurs des deux chapelles Nord
- **Tranche 2 : restauration intérieure du chœur** et de la sacristie, ainsi que des parties hautes de la nef
- **Tranche 3 : restauration intérieure de la nef**, de la tribune et du portail Nord.

Il s'agit de rénover et d'entretenir un patrimoine de grande valeur, **l'église est classée au titre des Monuments Historiques depuis 1862**. Celle-ci a connu de profondes dégradations et incendies au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ainsi que de nombreux remaniements. Aujourd'hui l'édifice est très dégradé.

Le programme de travaux global s'élève à **1 222 428 € HT découpé en 3 tranches**. Pour mener à bien cette opération, la Commune sollicite le soutien financier de la **DRAC, la Région PACA** au titre du Plan Concerté, le **Département des Hautes-Alpes** ainsi que la **Fondation du Patrimoine** via la mission Bern et une demande de souscription (appel aux dons).

Ce projet complet de restauration vise à assainir l'édifice et à lui redonner son éclat passé, plus en adéquation avec son histoire et son statut protégé.

La réfection des enduits muraux et des sols (pour protéger les problèmes d'humidité) sont planifiés ainsi que la réfection du système de chauffage et des installations électriques.

Les travaux sont prévus pour débuter en janvier 2023.



## Développement durable



# Chanteloube : une navette gratuite pendant l'été

Depuis de nombreuses années, la **baie de Chanteloube est victime de son succès**, rassemblant de plus en plus de visiteurs.

Au cœur de la **saison estivale 2021, plus de 1 600 véhicules/jour** en moyenne ont été comptabilisés sur la voie communale menant à la plage surveillée, ce qui pose de véritables **problèmes à la fois de stationnement, d'insécurité des déplacements mais aussi de protection de l'environnement**. Conscientes de ses atouts et de ses difficultés, la Commune de Chorges, propriétaire et gestionnaire de la voie d'accès ainsi que la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, compétente pour la mobilité sur le territoire, ont travaillé de concert afin d'accueillir le public de manière sécurisée et favoriser les déplacements doux, sans forcément restreindre l'accès.

Aussi, d'une part, la Commune investit dans les aménagements des espaces publics en **délimitant les places de**

**stationnement sur 6 parkings en amont**, améliore la signalisation et **interdit strictement le stationnement en bordure de chaussée**, de sorte que les véhicules de secours puissent y accéder.

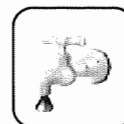
D'autre part, la Communauté de Communes finance la mise en place d'**une navette gratuite estivale du 9 juillet au 21 août de 9h30 à 18h30 tous les jours et toutes les heures au départ de la gare de Chorges**.

Afin d'inciter la population à l'utilisation de ce mode de transport collectif, les deux derniers parkings de la pointe seront payants pendant cette période.

Alors n'hésitez plus, cet été, plus de stress ni de contravention, **allez à Chanteloube en navette !!!**







## Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2021

**Exploitant** : VEOLIA EAU - CGE - **Gestionnaire du réseau** : CHORGES (MAIRIE DE)

### Protection des captages d'eau potable

9 captage(s) d'eau potable alimente(nt) le(s) réseau(x). L'état d'avancement des procédures de protection de ce(s) captage(s) est le suivant : 8 Procédure(s) de protection terminée(s), 1 Procédure(s) de protection non engagée(s).

**Bactériologie** : Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution.

Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
CHORGES LES AUGIERS	7	1	85,7
CHORGES LE MARTOURET	6	0	100
BOURGET (DU)	3	0	100
FEIN (LE)	3	0	100
CHORGES LE BOURG + ANDRIEUX	12	0	100
GIRARDS (LES) HAMEAU CHORGES	6	2	66,7
BERTRANDS (LES) CHORGES	3	0	100

**Dureté** : Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Moyenne	Mini	Maxi	conclusion
CHORGES LES AUGIERS	2	16,6	16,5	16,7	Eau peu calcaire.
CHORGES LE MARTOURET	3	19,4	18,4	19,9	Eau peu calcaire.
BOURGET (DU)	1	18,5	18,5	18,5	Eau peu calcaire.
FEIN (LE)	1	26,8	26,8	26,8	Eau calcaire.
CHORGES LE BOURG + ANDRIEUX	3	18,8	18,4	19,2	Eau peu calcaire.
GIRARDS (LES) HAMEAU CHORGES	2	34,6	33,3	35,9	Eau très calcaire.
BERTRANDS (LES) CHORGES	1	18,7	18,7	18,7	Eau peu calcaire.

**Nitrates** : Élément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CHORGES LES AUGIERS	2	0	0,7	0,7	0,8
CHORGES LE MARTOURET	3	0	2,7	1,5	3,8
BOURGET (DU)	1	0	1,7	1,7	1,7
FEIN (LE)	1	0	0	0	0
CHORGES LE BOURG + ANDRIEUX	4	0	1,6	1,5	1,6
GIRARDS (LES) HAMEAU CHORGES	2	0	0,4	0	0,7
BERTRANDS (LES) CHORGES	1	0	1	1	1

**Fluor** : Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CHORGES LES AUGIERS	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
CHORGES LE MARTOURET	2	0	0,03	0	0,06
BOURGET (DU)	1	0	0	0	0
FEIN (LE)	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
CHORGES LE BOURG + ANDRIEUX	2	0	0,03	0	0,05
GIRARDS (LES) HAMEAU CHORGES	1	0	0	0	0
BERTRANDS (LES) CHORGES	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*

**Pesticides** : Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbant,...) - La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de paramètres analysés	Nb de mesures non conformes	Concentration maxi rencontrée en µg/l
CHORGES LES AUGIERS	NM*	NM*	NM*	NM*
CHORGES LE MARTOURET	2	1290	0	0
BOURGET (DU)	1	646	0	0
FEIN (LE)	NM*	NM*	NM*	NM*
CHORGES LE BOURG + ANDRIEUX	2	1290	0	0
GIRARDS (LES) HAMEAU CHORGES	1	645	0	0
BERTRANDS (LES) CHORGES	NM*	NM*	NM*	NM*

\*NM : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire pour cette année. Edité en mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)  
 Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



# Pôle Famille-solidarités : le projet éducatif

Une dizaine de séances de travail ont eu lieu de septembre 2021 à janvier 2022 pour que les membres du CCAS, composés d'élus et de représentants d'associations caturiges, élaborent le projet éducatif. Ils ont échangé, confronté leurs idées, débattu, exprimé leurs visions sous la houlette du responsable du pôle Famille Solidarités, Philippe Tassone.

Dès à présent, sous l'impulsion des directrices, les équipes de la crèche et de l'accueil de loisirs vont rédiger un nouveau projet pédagogique pour leur

structure. Le projet pédagogique est la mise en œuvre concrète du projet éducatif pour les quatre années à venir.

Nous souhaitons que l'ensemble des parents dont les enfants fréquentent l'accueil de loisirs et / ou la crèche puissent prendre connaissance des projets.

Les parents ont ainsi la possibilité d'échanger avec les équipes afin de mieux connaître dans quelles conditions nous accueillons leur enfant. Nous avons toujours à l'esprit que les parents nous confient ce qu'ils ont de plus cher.



## Accueil de loisirs municipal : une nouvelle organisation pour l'accueil de loisirs - temps méridien

Depuis quelques années, les enfants sont de plus en plus nombreux à fréquenter l'accueil de loisirs, notamment durant l'accueil du soir après l'école. Selon les moments, le nombre d'enfants varie entre 40 et 110.

Une réorganisation était donc nécessaire afin de continuer à réaliser un accueil dans de bonnes conditions.

Depuis le 16 mai, l'accueil de loisirs est organisé de la façon suivante :

- Une directrice en charge du projet global (périscolaire - mercredi - vacances)
- Une directrice-adjointe en charge du périscolaire (matin et soir) et du temps méridien (cantine)
- Une directrice-adjointe en charge du groupe des maternelles durant les mercredis et vacances.

### Nouveautés

#### Temps méridien élémentaire

Des activités sportives et à l'intérieur (coin lecture, jeux de société...) sont proposés de façon facultative à tous les enfants.

## Nouvelle aide aux séniors

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon propose un accompagnement dans les démarches administratives à domicile à toutes les personnes de 60 ans et plus, résidentes de l'une des 17 communes du territoire et ayant des difficultés à se déplacer.

Ce service gratuit permet aux séniors de bénéficier d'une aide pour réaliser leurs démarches sur Internet et autres formalités administratives.

Pour plus d'informations et pour la prise de rendez-vous, vous pouvez contacter l'Espace France Services d'Embrun au 04 92 22 27 60.

Ce service s'inscrit dans le cadre du projet européen ALCOTRA Terres Monviso « Bien vieillir » dont la Communauté de Communes de Serre-Ponçon est chef de file.



### Temps méridien maternel

Une animatrice est en renfort des atsem pour surveiller la cour. Pour la rentrée scolaire prochaine, nous avons pour projet à l'instar de l'élémentaire, que des animations soient également mises en place pour les plus petits.

### Accueil de loisirs

Un groupe spécifique 9 - 11 ans va être créé durant toutes les périodes des vacances et les mercredis. Un animateur leur proposera principalement des activités sportives et de plein air.

### Départ

Mathilde Puget, après avoir dirigé durant plusieurs années l'accueil de loisirs en tant que directrice, quitte la collectivité. Nous lui souhaitons plein de réussites dans ses nouveaux projets.

### Nouvelle équipe de direction

Cécile Portelli (au centre), directrice, Emilie Créachcadec (à droite), directrice-adjointe et Céline Durand, directrice adjointe (à gauche).



## L'Atelier mémoire : pour les jeunes de plus de 60 ans !

La Commune, en partenariat avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, chef de file pour mener des actions en faveur des séniors de l'ensemble du territoire transfrontalier des Terres Monviso dans le cadre du programme INTERREG ALCOTRA « Bien vieillir », le CoDES 05 et l'ASEPT PACA, a organisé un atelier santé sur le thème de la mémoire pour tous les jeunes retraités de 60 ans et plus.

Cet atelier a débuté par une réunion d'information le 1er Mars suite à quoi chaque personne intéressée a eu rendez-vous avec une neuropsychologue. Les tests réalisés ont permis de valider les inscriptions des participants pour les 10 séances qui ont suivi.

La dernière séance s'est terminée en douceur avec une dégustation de chocolats et de gâteaux, pour le plus grand plaisir des participants. Ces derniers se sont dits ravis des 10 séances écoulées et sont enthousiastes à l'idée de participer à de nouveaux ateliers sur le territoire.





Nathalie Chanas Nicot, responsable du pôle Culture, en plus de concocter la saison culturelle autour de la médiathèque, porte désormais la programmation estivale.



Depuis avril, un programme culturel trimestriel vous est proposé. Vous pouvez le retrouver sous format papier à la médiathèque et sur le site internet de la mairie : [www.mairie-chorges.fr](http://www.mairie-chorges.fr).

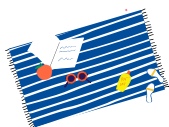
### L'été à la médiathèque

Les bibliothécaires et les bénévoles vous accueillent pour des échappées à l'intérieur comme à l'extérieur, demandez le programme !

**Lire à la plage**, un salon de lecture de plein air : livres, magazines, jeux... pour alterner avec les joies de la baignade ou du bronzage !

**Mercredi 03/08 de 15h à 18h** : baie de Chanteloube - salon de lecture et jeux de société

**Mercredi 17/08 de 15h à 18h** : baie de Chanteloube - jeux géants avec l'association Ludambule



## Les pompiers de Chorges recherchent des volontaires

Les pompiers de Chorges recherchent des volontaires, âgés de **16 à 60 ans**, pour intégrer leur équipe. La condition physique nécessaire est standard, sans problèmes médicaux.

**L'engagement de Sapeur-Pompier peut être interrompu à tout moment.** Si aucune formation n'est nécessaire pour s'engager, elle est indispensable avant d'aller sur le terrain et dispensée par le centre pour une durée de 29 jours, répartis sur un à trois ans.

Une fois la **formation initiale** terminée, il est possible de bénéficier de **spécialisations** : conduite de véhicules lourds, sauvetage aquatique, secours en montagne, maître-chien...

Les interventions s'effectuent sur les temps de repos des volontaires mais aussi sur le temps de travail si l'employeur signe une convention de disponibilité avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). En contrepartie, l'employeur bénéficie de formations de secourisme, lutte contre l'incendie, prêt de matériel ou de salle...

### La caserne de Chorges en quelques chiffres

**35 pompiers**, tous volontaires

30 % sont des femmes

**400 à 450 interventions annuelles**

80 % de secours à la personne (urgences vitales, malaises, secours routiers)

20 % de lutte contre l'incendie et opérations diverses

5 véhicules standards pour assurer les secours à personnes, la lutte contre l'incendie et la protection de l'environnement.

**La vie de caserne est conviviale et sportive** : les pompiers bénéficient d'un comité d'entreprise et d'une amicale.

Si vous souhaitez avoir davantage d'informations, contactez le 04 92 40 18 28 ou 06 62 56 61 11

Vous pouvez aussi vous inscrire sur : [www.sdis05.fr](http://www.sdis05.fr)



### Juin 2022

• **26/06** : Salon Bio des Alpes - Rue des écoles

### Juillet 2022 :

• **Du 01/07 au 31/07** : Exposition à la médiathèque « Comme un arbre »

• **02/07** : Fête romaine

• **07/07** : Concert de Vincent Bouas et Django Rey - chanson française navigant entre la pop, la chanson engagée, le rap - à 19h au camping municipal

• **14/07** : Course de vélo organisée par Terr' des Alpes - Rue des écoles

• **22/07 au 24/07** : Fête de la Saint-Victor - nombreux concours et tournois, ateliers, bourses aux livres, jeux pour enfants - buvette et restauration - bal musette - feu d'artifice

• **28/07 et 29/07** : Escape Game, « Le mystère de la loupe magique ! » En famille ou entre amis - inscription obligatoire auprès de la médiathèque

• **29/07 au 31/07** : Fête du hameau du Fein organisée par l'association le Féneyrons.

### Août 2022 :

• **02/08 au 31/08** : Exposition photographique de Christian Mérentier « Insectes et araignées ou le peuple de l'herbe » à la médiathèque

• **07/08** : Vide-grenier nocturne organisé par les Restos du cœur - École primaire

• **7/08** : Concert de musique celtique par l'Ensemble Celtika à 18h30 dans l'église Saint-Victor

• **11/08 et 12/08** : Escape Game, « Le mystère de la loupe magique ! » En famille ou entre amis - inscription obligatoire auprès de la médiathèque

• **13/08** : Fête du hameau du Martouret organisée par l'association « Les Amis de l'Adroit »

• **14/08** : Fête de la Baie Saint-Michel - feu d'artifice - bal avec mousse

• **17/08** : Masters du district - exhibition, compétition, démonstration de boules - Boulodrome d'été

• **18/08** : Concert flottant en partenariat avec l'association Kaya - Baie Saint-Michel

• **20/08** : Fête du hameau des Bernards - vide-grenier - messe à la chapelle - animation pour les enfants - concours de pétanque - bal et petite restauration

### Septembre 2022 :

• **16 au 18/09** : Grand Trail (167,4 km) - départ le 16/09 d'Embrun, [www.grandtrailserreponcon.com](http://www.grandtrailserreponcon.com).

• **23 au 25/09** : Fête des vendanges à Bricherasio, commune italienne jumelée - programme festif et culturel - invitation de 75 caturiges - Vous êtes intéressé ? Contactez la mairie de Chorges.

### Et tout l'été :

• Tous les dimanches de 8h à 13h - marché alimentaire et artisanal au centre-ville

• **Du 13/07 au 24/08**, le mercredi, marché artisanal et animation musicale de 18h à 23h

• **Du 19/07 au 23/08** : Rando patrimoine naturel et culturel tous les mardis de 8h45 à 12h Inscriptions à l'office de tourisme : [www.serreponcon.com](http://www.serreponcon.com)